

Rencontres Jeune Création - Attribution de subventions (modifications)

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Dans le cadre de la préparation des Rencontres Jeune Création 2004, des modifications et des compléments sont à apporter par rapport aux propositions initiales du mois de mars 2004.

Deux projets retenus ne peuvent être présentés en juin pour des raisons techniques (les créations ne pourront être abouties dans les délais...) et le projet de la classe d'Art Dramatique du CNR retrouve une gestion municipale.

Deux nouveaux projets sont proposés afin de rééquilibrer la programmation.

- Une création Jeune Public avec l'Association «La Rue Rôle» et un spectacle de clôture musical mis en oeuvre par l'Association «Découvert Autorisé».

Il est donc proposé, après avis favorable unanime de la Commission Culture et de l'Enseignement, **d'annuler les subventions aux associations suivantes :**

- La Grosse Entreprise : 2 000 €
- La Cie du Courant d'Air : 2 000 €.
- Association Jeunes Musiciens et danseurs du Conservatoire : 1 000 €.

et **d'allouer une subvention** de :

- 800 € à l'Association «La Rue Rôle».
- 3 500 € à l'Association «Découvert Autorisé».

La dépense totale, soit 4 300 €, est à prélever sur les crédits inscrits au BP 2004 au chapitre 65.33 / 6574 / 89029 / 41010.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 26 mai 2004.